

72 - Attribution d'une subvention à l'Association «Le Chemin des Sens» pour l'organisation du «Parcours autour des Métiers d'art et du patrimoine»

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : L'Association «Le Chemin des Sens» organise depuis 2007 une exposition «Parcours autour des Métiers d'art et du patrimoine» qui permet de rassembler durant deux jours une diversité d'artistes et artisans bisontins et franc-comtois dans le dispositif des journées du patrimoine.

L'objectif est de faire découvrir au public des métiers, des talents nouveaux et des savoirs pour certains très anciens. Mais au-delà de l'exposition, c'est l'échange et le partage de la passion avec les visiteurs qui fait la richesse et la réussite de cette manifestation : comprendre la fabrication, toucher les matériaux, découvrir les subtilités des réalisations... Exposants et visiteurs de tout âge (pour certains très jeunes...) partagent les secrets de la création.

En 2012, l'Association renouvelle le parcours des métiers et accueille plus de 35 artistes au Centre Diocésain, rue Mégevand, les 15 et 16 septembre.

Partenaire de la Ville et de l'Office de Tourisme et des Congrès depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre des visites guidées du Chemin des Sens, elle sollicite la Ville de Besançon à hauteur de 6 000 € pour le financement de son projet majeur.

Le budget prévisionnel de l'exposition s'élève à 10 400 €.

La Ville, soucieuse d'encourager les métiers artisanaux et l'animation au centre-ville, propose de soutenir l'Association à hauteur de 6 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 6 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574 CS 10036.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer la subvention proposée.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.